

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER des GARENNES

Jeudi 22 septembre 2016
Centre social des Hautes Garennes

Présents : Mme Cécile ASSAS, Mme Karine BOUVET, Mme Catherine CASTANG, Mme Karine CHAUVIN, Mme COLINET, M. Maurice COULET, M. Rodolphe DEVEVEY, Mme Odette DROUHARD, M. Jean-Philippe ÉLUARD, M. FERNADEZ, M. François FERRET, Mme Annick GAUDRÉE, Mme Émeline GAUDRÉE, Mme GHAZANI, Mme Véronique GISLON, M. Denis HAIRON, M. Roger MOUJOL, Mme Solange RENON, Mme Claudia RINALDO, Mme Geneviève RIOU, Mme Guadalupe ROLDAN, M. Patrick SUZANNE, Mme Suzanne VIGINIER,

Excusés : M. Jacques BARRAUD, M. Romaric BULLIER, M. Laurent CASTANG,

Élus :

- Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et à la famille, chargée du quartier des Garennes,
- M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'espace public, voirie et cimetière.

Services municipaux :

M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative.

Président de séance : M. Frédéric DELORME.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

Introduction

- a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Garennes.
- b) Validation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2016.

Le compte-rendu est validé par les participants sans modification.

1. POINTS SPÉCIAUX – ACTUALITÉS :

- a) Information sur une enquête publique (Z.A. Émile Baudot).

Mme LAHUTTE annonce qu'une enquête publique est menée du 19 septembre au 22 octobre afin de mettre en conformité le Plan Local d'Urbanisme qui s'applique aujourd'hui avec un projet devant prendre place à l'angle de la rue Henri Barbusse et de la rue Émile Baudot. Sur ce secteur situé dans la zone d'activités Émile Baudot, un permis de construire a été délivré en 2015 pour une opération englobant des bureaux et une résidence hôtelière étudiante de 1 200 chambres. Le maître d'ouvrage de cette opération souhaite aujourd'hui positionner son projet en tant que résidence étudiante. Il convient donc de changer l'affectation sur cette emprise (en créant un sous-secteur au Plan Local d'Urbanisme), afin d'y autoriser l'implantation de ces logements étudiants. Mme LAHUTTE précise que davantage d'informations sur le projet sont à la disposition du public au service de l'Urbanisme de la Ville rue Louis Blanc.

M. DELORME demande si de transports publics sont prévus pour desservir ces résidences. Mme LAHUTTE se renseignera pour apporter une réponse. M. ÉLUARD pose la question du stationnement. M. SFERRAZZA répond que M. le Maire est très attentif à ce sujet suivi par les services compétents. M. FERRET désire connaître les hauteurs du bâtiment. M. SFERRAZZA précise que ce bâtiment s'étendra plutôt sur la longueur compte tenu de la grande surface du terrain. Enfin, un autre participant souhaite connaître la superficie des chambres.

Des informations complémentaires sur ce projet seront communiquées lors du prochain conseil de quartier.

Compte-rendu validé par le Conseil de quartier

b) Retour sur la fête du quartier du 11 juin 2016.

Les participants à la fête de quartier déclarent un bilan très positif de la manifestation : de très nombreuses visites du public et une forte participation des bénévoles et du centre social ont contribué au bon déroulement de la fête. La pluie a malheureusement écourté cette festivité.

✓ Point sur la distribution du flyer sur le stationnement.

La distribution du flyer a permis de lancer la conversation sur le sujet du stationnement sur un ton sympathique. Mme VIGINIER remarque une amélioration du stationnement dans la rue de Unna bien que des situations aberrantes se constatent encore parfois. Mme VIGINIER signale le comportement dangereux d'un conducteur de scooter faisant souvent des roues arrière dans cette rue.

Pour conclure Mme VIGINIER propose que soit matérialisée une place de stationnement PMR entre la rue du Midi et le chemin de Briis.

M. ÉLUARD indique qu'il est parfois nécessaire de circuler sur la voie de gauche de la rue de Unna le soir, en raison de la saturation du stationnement.

2. TRAVAUX DES COMMISSIONS :

a) **Commission « sécurité et circulation » : retour sur l'enquête réalisée sur le stationnement des rues Jules Verne, Butte Chaumont, Henri et du Midi.**

La commission « sécurité et circulation » a réalisé cet été une enquête auprès des riverains de ces rues pour recenser les problèmes existants en matière de stationnement, et proposer des aménagements. M. COULET regrette la faible participation des riverains à cette enquête. Il en ressort toutefois les conclusions suivantes :

- ✓ 2 rues pourraient être rapidement traitées, par maintien des principes actuels de stationnement unilatéral côté pair (rues Jules Verne et Henri).
- ✓ Un sondage plus approfondi reste nécessaire pour les rues de la Butte Chaumont et du Midi car les avis divergent.
- ✓ Pour améliorer sa contribution, la commission stationnement souhaiterait mieux connaître les règles à appliquer pour proposer des plans.
- ✓ D'une façon générale on constate que le nombre des voitures du quartier dépasse la capacité « normale » des rues : dans les voies déjà marquées au sol telles que la rue Pierre Curie et le chemin de Briis, des véhicules stationnent régulièrement en dehors des places tracées et/ou dans les rues adjacentes.
- ✓ Outre le stationnement, de nombreux habitants ont hâte de passer en zone 30.

Un participant demande si le questionnaire a été distribué dans la résidence de la rue Jules Verne. Il souligne que les locataires ont pour certains plusieurs voitures qu'ils garent dans la rue puisque la norme y est d'une place de parking par logement hormis les studios qui n'en ont pas. M. FERRET répond que non, et qu'il pourrait l'être ultérieurement.

Mme LAHUTTE précise que les conclusions de cette enquête seront transmises aux services municipaux pour l'étude prévue cette fin d'année. Des plans qui tiendront compte des sorties de pavillon, seront présentés lors d'une réunion publique pour validation. Mme LAHUTTE ajoute que le déploiement des zones 30 dans le quartier des Garennes est envisagé en 2018 et que le quartier des Garennes bénéficiera du retour d'expérience des autres quartiers. Les propositions de plans de stationnement seront réfléchies de sorte qu'elles soient compatibles avec l'élargissement des zones 30.

Mme ASSAS aborde le sujet du rond point de Stalingrad et sa configuration dangereuse pour les traversées piétonnes, et plus particulièrement celles des scolaires. M. SFERRAZZA explique la démarche d'étude en cours menée par le Département dont le bilan fera ressortir les éléments nécessaires avant de mener une action d'aménagement (prévu pour la fin septembre). Il ajoute qu'il peut être envisagé une réunion publique en mairie pour présenter ce bilan et un projet pour ce carrefour et d'alimenter la réflexion par le ressenti des usagers.

M. FERRET demande qu'une solution soit trouvée pour empêcher les automobilistes de dépasser les autocars qui sont à l'arrêt de bus de la rue des Cosmonautes (par des plots en plastique par exemple). Un participant propose des passages piétons surélevés pour ce genre de cas. M. SFERRAZZA répond que ce type d'aménagement est compliqué à mettre en œuvre dans la mesure où il gêne le parcours des transports en commun.

M HAIRON évoque la dangerosité de la circulation automobile sur l'avenue des Cosmonautes : Vitesses excessives et dépassement des bus à l'arrêt. Et propose une solution de surélever les passages piétons sur plus d'une longueur de bus (moins gênant pour les bus RAPT) comme réalisé au quartier de la Mesure.

Mme ASSAS réaffirme sa demande de sécurisation de l'avenue de Stalingrad avec par exemple, des panneaux lumineux avertissant les automobilistes des traversées piétonnes d'enfants. Mme ASSAS ajoute que l'avenue de Stalingrad est empruntée par des usagers qui n'ont pas forcément connaissance de la présence d'établissements scolaires à proximité.

Un participant estime que l'éclairage public est insuffisant au passage piéton en haut de la rue des Cosmonautes au niveau de la rue Gustave Flaubert.

b) Commission « Investissements ».

Mme LAHUTTE annonce que la date de la prochaine commission inter-quartier investissement est fixée au 10 octobre prochain. Les projets des conseils de quartier sont en cours de chiffrages et en étude de faisabilité. Ils seront examinés, hiérarchisés et validés à l'occasion de cette réunion. Mme RIOU rappelle qu'en cas d'impossibilité des représentants titulaires, elle se rendra à cette commission en qualité de suppléante.

c) Commission « dénomination des rues ».

Mme LAHUTTE rappelle que le Palaiseau Mag' a invité les Palaisiens à émettre des propositions de dénominations de nouvelles voies à l'ouest de Polytechnique. La commission qui se réunira le 17 octobre travaillera sur la collecte complète de ces propositions pour en extraire une douzaine. Le conseil municipal entérinera ensuite les nominations des nouvelles voies.

3. QUESTIONS DIVERSES.

M. SFERRAZZA répond à deux questions posées lors de la précédente réunion. La première à propos de l'éclairage défectueux du sentier des Haudemeurs : ce passage serait privé donc hors du champ d'intervention des services de la Ville. Une confirmation du statut de ce sentier est attendue du service de l'urbanisme. La seconde concerne la MDS qui reste allumée toute la nuit : ceci pour des questions de sécurité.

Une participante évoque l'école élémentaire Tailhan et les problèmes liés à la présence de moisissures. Une réunion avec les parents d'élèves s'est tenue le 30 mars 2016 au cours de laquelle des travaux avaient été annoncés pour l'été. Mme LAHUTTE répond qu'une entreprise a effectivement réalisé un devis en juin et que ce dernier, en plus d'être très élevé, ne répondait pas à tous les critères qui avaient été fixés. D'autres devis ont donc été demandés. La commande et la pose d'une VMC impliquent de nouveaux délais qui devraient aboutir à la fin de l'année 2016, compte tenu de la période estivale qui rallonge malheureusement les échéances. Mme LAHUTTE rappelle aux parents d'élèves présents qu'une réunion est prévue le 30 septembre prochain avec les responsables des services municipaux pour faire un point plus précis de la situation.

M. SFERRAZZA ajoute que les établissements scolaires souffrent pour beaucoup d'entre eux, de problème d'imperméabilisation des toitures en raison d'un manque d'entretien de ces dernières depuis plusieurs années. La baisse de dotations de l'État aux collectivités locales rend les budgets très serrés si bien qu'il est souvent difficile d'engager des travaux d'une telle ampleur.

Un participant signale qu'un spot d'éclairage au niveau du n°19 ou du n°21 de la rue de Unna (avant le virage de la descente) est orienté vers le haut au lieu d'éclairer vers le bas.

Mme CASTANG revient sur un problème de déjections canines dans le square Gustave Flaubert. Mme LAHUTTE précise qu'un propriétaire de chien a bien été interpellé par la police municipale. Le problème semble persister malgré tout.

Mr SUZANNE évoque le problème d'éclairage de la passerelle située entre les rues Gustave Flaubert et Jean Jaurès. Il demande aussi la fermeture de la porte sous les marches qui appartient au Département car les jeunes s'y regroupent et boivent jusqu'à l'enivrement. Cela génère un grand sentiment d'insécurité.

Une participante fait remarquer que certains massifs végétaux de la rue Salvador Allende et avenue du 1er mai (proche de la boulangerie) gênent la visibilité des piétons et des automobilistes.

4. **PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER (mardi 13 décembre, 20h30, Centre social des Hautes Garennes) :**

Retour de l'étude réalisée par le Département sur le rond-point de l'avenue de Stalingrad
Point sur toutes les commissions
Point sur les problèmes de moisissures de l'école Tailhan